



N°2023/023

**DÉCISION DU MAIRE**

**PRISE EN APPLICATION  
DES ARTICLES L2122-22 ET L2122-23 DU CODE GENERAL DES  
COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Service émetteur : Direction Générale des Services

Objet : CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT A LA PROTECTION DES DONNÉES A CARACTERE  
PERSONNEL

Titulaire : Association ADICO -5 RUE JEAN MONNET-BP 20683 – 60006 BEAUVAIS CEDEX

**Le Maire de la Ville de Vaujours,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L2122-23,

**VU** la délibération n°2020/05-06 du Conseil Municipal en date du 23 mai 2020 portant délégation de pouvoirs au Maire dans le cadre des articles L.2122-22 et du Code Générale des Collectivités Territoriales, modifiée par la délibération 2021/04-03 du Conseil Municipal du 6 avril 2021,

**VU** l'instruction comptable n°96-078 « M14 » du 1/08/1996 modifiée,

**VU** le Code de la Commande Publique entré en vigueur au 1<sup>er</sup> avril 2019, notamment son article R2123-1,

**VU** les crédits prévus au budget de l'exercice en cours,

**VU** le contrat d'accompagnement à la protection des données à caractère personnel présenté par l'Association pour le développement et l'innovation numérique des collectivités (ADICO) représenté par son Directeur général, sise 5 rue Jean Monnet -60006 Beauvais Cedex, pour une durée de validité de 4 ans à compter de la réception dudit contrat par l'Association ADICO.

**CONSIDÉRANT** que pour mettre en œuvre les dispositions en matière de protection des données à caractère personnel, il convient de faire appel à un prestataire proposant un délégué à la protection des données (DPO) et un accompagnement personnalisé.

**ARTICLE 1 :** **DÉCIDE** d'accepter la proposition du contrat d'accompagnement à la protection des données à caractère personnel présenté par l'Association pour le développement et l'innovation numérique des collectivités (ADICO), sise 5 rue Jean Monnet -60006 Beauvais Cedex pour une durée de 4 ans.

Mairie de Vaujours


20, rue Alexandre Boucher 93410 VAUJOURS  
Tél. : 01 48 61 96 75 Télécopie : 01 48 60 78 03  
contact@ville-vaujours.fr / www.vaujours.fr



Ville de  
**Vaujours**

« Certifié exécutoire  
compte tenu de l'affichage  
le 22/03/2023  
et le dépôt en Préfecture  
le 21/03/2023

Le Maire,

  
Dominique BAILLY

Vice-président de Grand Paris Grand Est



Mairie de Vaujours  
20, rue Alexandre Boucher 93410 VAUJOURS  
Tél. : 01 48 61 96 75 Télécopie : 01 48 60 78 03  
[contact@ville-vaujours.fr](mailto:contact@ville-vaujours.fr) / [www.vaujours.fr](http://www.vaujours.fr)

